



REGLEMENTS SPORTIF REGIONAUX PARTICULIERS SAISON INDOOR 2017-2018 SOFTBALL MASCULIN BALLE RAPIDE

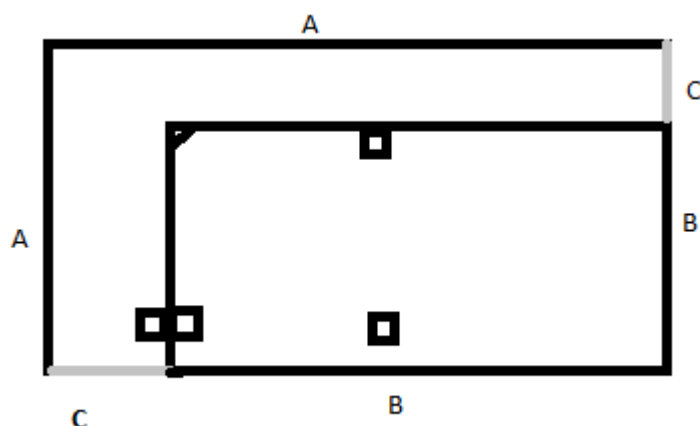
ARTICLE 3 : DES REGLES OFFICIELLES DU JEU

3.01 Toutes les épreuves de softball féminin et masculin balle rapide et de softball mixte balle lente sont disputées selon les règles officielles de softball éditées par l'International Softball Federation (I.S.F.), à l'exception des modalités contraires figurant aux présents règlements.

ARTICLE 18 : DES TERRAINS

- Le terrain sera orienté de façon à offrir un champ gauche et un champ centre.
- Aménagements de sécurité : un tapis dans l'alignement de la course en première base, un espace suffisant ou protections dans l'alignement de la course vers le marbre.
- Bases fixées au sol. Si la fixation n'est pas possible, un repère sera effectué sur le sol en cas de déplacement des bases.
- Distances : Plaque à 14.02 m, Bases à 17 m.

Les règles de terrain applicable sont les suivantes :



- Balle frappée qui touche les murs A : balle morte
- Balle frappée qui touche les murs B : balle au jeu
- Balle frappée qui touche B puis attrapée en l'air : balle au jeu, frappeur non retiré.
- Balle frappée qui touche directement les murs C : balle morte.
- Balle qui touche le plafond ou tout autre objet attaché au plafond puis :
 - o qui touche le sol = foul ball
 - o qui est attrapée = frappeur retiré et balle au jeu.
- Balle frappée qui touche le mur puis le plafond puis :
 - o qui touche le sol = foul ball
 - o qui est attrapée = frappeur retiré et balle au jeu
- Balle frappée qui se retrouve coincée : tous les joueurs ont droit à une base en plus que celle qu'ils avaient acquise au moment de la frappe et le frappeur va en première base.
- Balle relayée en dehors du terrain de balle au jeu : deux bases au frappeur et coureurs.

ARTICLE 20 : DES ARBITRES ET DE L'ARBITRAGE

1. Chaque équipe doit présenter un arbitre diplômé lors de ses matchs. Il doit être en priorité diplômé AR softball. En cas d'impossibilité de présenter un arbitre diplômé softball, l'équipe peut présenter un arbitre diplômé AD, AR ou AN baseball. Une équipe n'ayant pas d'arbitre à présenter doit en avertir la CRSS dans la semaine précédant le match et au moins 48h avant le début de la rencontre qui avisera avec les équipes. Si les 2 équipes se présentent le jour du match sans arbitres diplômés et sans avoir prévenu la CRSS, une défaite par forfait sera portée au crédit des 2 équipes. Si la journée est un programme double, 2 forfaits sportifs et 1 forfait administratif sont comptabilisés.
2. L'arbitre en chef sera présenté par l'équipe qui reçoit. Les arbitres peuvent se mettre d'accord pour échanger les rôles.
3. Pour que les arbitres présentés soient considérés comme diplômés Baseball et/ou Softball, ceux-ci devront être portés sur le rôle des arbitres dont la mise à jour est tenue par la Ligue. Cette liste sera transmise aux coaches et arbitres en début de saison pour la tenue de la comptabilité des points de classement.
4. Un arbitre, potentiellement joueur, ne peut être engagé sur une rencontre si cela porte l'effectif de son équipe à moins de 9 joueurs (exception : féminine, extérieur au club). Si les 2 équipes sont concernées, seule l'équipe recevant fournit l'arbitre.

ARTICLE 21 : DES SCOREURS ET DU SCORAGE

Le compte des points par manche devra être tenu en commun par les équipes. Un échange est recommandé entre les manches pour s'accorder sur le score en cours.

Il n'y a pas de points de bonification pour la tenue du scorage que ce soit en simplifié ou officiel.

ARTICLE 22 : DE LA FEUILLE DE MATCH

Les documents à fournir sont :

1. La feuille de match fournie par la Ligue.
2. Les line-up des 2 équipes avec l'ajout des heures de début des matches.
3. Les rosters des équipes (joueurs non présents barrés).

L'ensemble des rubriques doit être renseigné d'une écriture lisible.

ARTICLE 24 : DE LA COMMUNICATION DES RESULTATS

La communication des résultats par l'équipe recevante comporte 2 étapes :

1. Envoi par SMS au numéro 07 70 47 48 91 avant 20h le jour de(s) rencontre(s).
 - Format : ville recevante : score – ville visiteuse : score
2. Un fichier PDF des documents obligatoires scannés dans l'ordre indiqué :
 - a. Feuille de match
 - b. Line-up Match #1 des 2 équipes sur la même page (+ heure début du match)
 - c. Line-up Match #2 des 2 équipes sur la même page (+ heure début du match)
 - d. Roster équipe recevante puis roster équipe visiteuse

Le nom du fichier sera composé comme suit :

- Date inversée : exemple le Dimanche 5 Novembre 2017 = 20181105
- Codification des matches joués : exemple SMI01 et SMI02
- --> Nom du fichier = 20181105SMI01SMI02

Ce fichier doit être transmis par mail à hautsdefrance.bsc@gmail.com dans les 3 jours qui suivent les rencontres.

ARTICLE 31 : DES OBLIGATIONS DES EQUIPES

Les équipes peuvent :

1. Jouer avec 8 joueurs. Dans ce cas, le joueur absent sera placé en position 9 sur le line-up et sera automatiquement retiré lors de son tour (voir restrictions Article 20, point 4 et Article 21, point 6).
 2. Jouer avec un prêt ponctuel de 2 joueurs maximum. Le prêt ponctuel est la participation d'un ou plusieurs joueurs n'appartenant pas au club le jour de la rencontre. Les joueurs peuvent venir de l'équipe adverse, d'une autre équipe de la Ligue, d'une autre Ligue ou d'un pays étranger si l'équipe de ce joueur participe à un championnat régional HdF.
- Dans tous les cas, les joueurs prêtés doivent figurer à la main sur le roster de l'équipe hôte : nom du joueur, club, et le cas échéant Ligue ou Pays.
 - Dans tous les cas, les joueurs prêtés doivent avoir une licence en cours de validité.
 - Les joueurs prêtés ne peuvent évoluer aux postes de lanceur et receveur.
 - Si une équipe devient incomplète en cours de match et qu'elle dispose d'un arbitre/joueur et/ou scoreur/joueur, elle doit abandonner en priorité le scorage puis l'arbitrage (si 2 arbitres). Si malgré ces dispositions, une équipe se retrouve à moins de 8 joueurs en cours de match, un forfait sportif est prononcé (pas d'amende).

ARTICLE 33 : DE LA TENUE

Les joueuses et joueurs d'une équipe doivent être en tenue uniforme.

Les managers, gérants, accompagnateurs de l'équipe doivent tous être dans une tenue correcte et aux couleurs du club, sous peine de se voir interdire l'accès au terrain par l'arbitre en chef.

Les arbitres doivent être en tenue officielle

ARTICLE 36 : DES CLASSEMENTS

La feuille de match fournie par la Ligue doit être complétée à chaque fin de rencontre entre les arbitres et les coaches des équipes.

Chacune des catégories suivantes est évaluée par les points de classement suivants :

- Victoire : 11 points
- Défaite : 4 points
- Forfait (score 7-0) : 0 point
 - Bénéficiaire home ou away 14 points
- Arbitrage
 - Diplômé Baseball : + 1 point
 - Diplômé Softball : + 2 points
- Equipe Club complète : + 1 point
(9 joueurs sur le terrain pendant toute la durée du match sans prêt de joueurs).

Il n'y a pas de limite de forfaits provoquant un retrait d'équipe du championnat. Celle-ci sera déjà lourdement pénalisée au classement et le principe est de permettre la tenue d'un maximum de rencontres. De plus, les facilités proposées par le championnat devraient limiter ces situations.

Le classement sera établi à partir des points de classement marqués par les équipes en fonction des critères respectés. Le bénéfice des points est acquis si les conditions sont remplies jusqu'en fin de rencontre.

Le Champion Softball Masculin Indoor sera déterminé par le vainqueur de la finale opposant le 1^{er} au 2^{ème} du championnat régulier.

En cas d'égalité en championnat, les équipes seront départagées dans l'ordre par :

- L'équipe qui a le moins de forfaits.
- L'équipe qui a remporté le plus de victoires.
- Les matches particuliers entre les équipes à égalité. L'équipe qui a le plus de victoires passe devant.
- Le nombre de points marqués sur l'ensemble du championnat. L'équipe qui a marqué le plus de points passe devant.
- Le nombre de points marqués entre les équipes à égalité. L'équipe qui a marqué le plus de points passe devant.

ARTICLE 42 : MATERIEL ET BALLE OFFICIELLES

- Le receveur doit porter au minimum une grille faciale équipée d'un casque.
- Les attaquants pourront porter un casque.

Les balles pour le championnat indoor seront de type molles, recouvertes de tissus et de couleur jaune. L'équipe qui reçoit doit prévoir 2 balles neuves pour chaque match.
L'équipe qui reçoit doit prévoir 2 balles neuves pour chaque match.

DISPOSITIONS PARTICULIERES ET RAPPELS

L'ensemble des règlements particuliers décrits dans ces pages ont vocation à favoriser le développement du jeu et la mise en place d'un championnat pérenne. La Ligue se réserve le droit de les modifier au fil des saisons afin de se rapprocher à terme des RGES nationaux avec des équipes en mesure de respecter l'ensemble des obligations réglementaires. Des dispositions particulières seront prises pour faciliter l'intégration de nouvelles équipes dans ce championnat.

Les RSRP de l'année N préciseront les nouvelles dispositions pour l'année N+1 afin de permettre aux clubs de s'y préparer.

JOUR ET HORAIRES DES MATCHES

1. Le championnat se tient en 6 journées aller-retour et programme double (voir calendrier).
2. Les matches se tiendront les Dimanches. Les équipes peuvent décaler les rencontres en prévenant la CRSS au minimum 48h avant le début de la journée prévue au calendrier.
3. Ceux-ci auront une durée de 1h45 ou 7 reprises.
 - Fin de manche à 10 mn de la fin du match : pas de nouvelle manche.
 - Fin de manche à 15 mn de la fin du match et égalité : Tie Break même si la 7^{ème} manche n'est pas atteinte. Dès la fin du Tie Break si une équipe a rompu l'égalité, le match est terminé, même si la limite de temps n'est pas atteinte.
4. Horaire du match #1 : 11h00
Horaire du match #2 : 13h30
Les équipes peuvent décider de modifier ces horaires en fonction de leurs contraintes. Si aucun accord n'est trouvé, les horaires indiqués font foi.
5. Finale 1^{er} Vs 2^{ème} du championnat régulier

Vitesse du Jeu

1. Compte : à sa venue au bâton, le frappeur commence à 1 balle et 1 strike.
2. Avec 2 strike au compte, 1 foul ball autorisé. Le 2^{ème} retire le frappeur.
3. Lanceur : 3 lancers d'échauffement
4. Les équipes ont une minute pour effectuer les changements et les échauffements. Au-delà de ce temps, les arbitres pourront envoyer le batteur en première base.
5. Si le receveur est sur base lors de la fin de ½ manche, un remplaçant prendra l'échauffement du lanceur.

Règle des points d'écart (Mercy Rule) :

Selon les règlements ISF, la rencontre s'arrête dès qu'une équipe mène avec :

- 15 points d'écart à partir de la fin de la 3e reprise,
- 10 points d'écart à partir de la fin de la 4e reprise,
- 7 points d'écart à partir de la fin de la 5e reprise.

Rupture d'égalité (Tie Break) :

Rappel : le dernier frappeur ayant complété son tour de frappe de la manche précédente devient coureur en 2^{ème} base, aucun retrait).

Saison Indoor 2018-2019

Modification prévisionnelles des Règlements Particuliers :

En fonction des formations en 2017-2018 : arbitrage obligatoire par un Arbitre Softball.

PENALITES ET SANCTIONS**FORFAIT**

Equipe de moins de 8 joueurs	100 €/journée ou 50 €/match
Non présentation d'arbitre par les 2 équipes (ou arbitre officiant non diplômé)	50 €/équipe et par match

COMMUNICATION DES RESULTATS

Equipe Recevante : Equipe Home du match

Scores incomplets ou non transmis avant 20h	30 € au club recevant
Fichier PDF récapitulatif non transmis	sous 3 jours 50 € au club recevant
	ou sous 8 jours 100 € au club recevant + Forfait
Feuille de match incomplète (parties communes)	10 € au club recevant
Feuille de match incomplète (parties équipes)	5 € aux équipes concernées
Line-up incomplets (heures des matches à indiquer)	10 € aux équipes concernées
Rosters incomplets ou non transmis	50 € aux équipes concernées